



St Nazaire, le 3 mai 2020

Madame la Députée

Je me permets de vous faire ce courrier car j'ai assisté à votre visioconférence "Grand Âge" hier soir à laquelle vous m'aviez conviée, cependant je n'ai pu intervenir malgré mes demandes et un matériel adéquat, aussi je me permets de vous transmettre mes réflexions.

Je suis dépitée, je pensais que la crise sanitaire allait être évoquée.

Votre débat avait pour premier point le confinement, j'aurais aimé que vous parliez de ce confinement auquel les personnes âgées dans les EHPAD sont contraintes, qui dit confinement dit isolement, comment ne pas appréhender les personnes démentes et désorientées qui déambulent à longueur de temps et l'angoisse de leurs familles.

Votre débat s'est déroulé comme en dehors d'un temps de crise sanitaire, ignorant qu'il y avait depuis 2 mois des milliers de morts, sans oublier les 9 000 personnes âgées décédées selon le SMG et non comptabilisées.

J'avais, pour préparer cette conférence, pris des contacts auprès de certaines structures, j'ai pu constater que les personnels étaient inquiets du "phénomène de glissement" de leurs résidents et des conséquences psychologiques pour eux et leurs familles angoissées pour leurs parents. J'aurais aimé que vous évoquiez la situation actuelle avec les manques de matériel, de masques, de gel hydro-alcoolique tant pour les résidents que pour les personnels.

Les personnels m'ont confié apprécier les renforts importants d'étudiants, d'aide soignants, et internes pendant cette période de crise mais que leur direction n'avait aucune visibilité sur la situation de demain.

A domicile, la situation n'est pas brillante non plus, les personnels n'ont qu'une blouse pour tous les passages par semaine, manque de masque en nombre, etc...

Vous n'avez même pas évoqué les tests pour les personnels et les résidents.

Notre syndicat CGT dénonce depuis des années des conditions de travail difficiles dans les EHPAD, la bienveillance, la générosité, le dévouement sont des valeurs nobles, mais c'est l'État qui doit garantir la continuité du service public de santé en priorité.

L'intersyndicale a posé des questions bien précises, auprès de Messieurs le Préfet, le Président du Conseil départemental, le Directeur de l'ARS et Mesdames les Présidentes du CDMCA, par lettre jointe ... les réponses se font attendre ... Une lettre pétition est en cours et les organisations syndicales de retraités ont réuni 1000 signatures en 4 jours, et ne comptent pas en rester là.

Vous avez dit "Quelle place donner à nos aînés" ?

Nous leur devons protection de la naissance à la mort, pour ce faire il faut des moyens, à aucun moment, vous n'avez évoqué cela, sauf pour parler de bénévoles au service des personnes âgées comme au Canada.

Les différents intervenants ont apporté un regard intéressant que j'ai déjà entendu en d'autres temps, la citoyenneté, le numérique etc... mais si décalés du quotidien que nous vivons. Nous aurons besoin d'autres débats car pour la loi « Grand Âge » aucune date n'est avancée.

Et pour finir, Madame la Députée, vous avez conclu votre conférence en souhaitant à chacun une belle « fête du muguet », quel affront pour les travailleurs.

Permettez-moi de vous rappeler "Le 1er mai "est né à Paris, au centenaire de la révolution et doit rester un jour de lutte et de solidarité internationale des travailleurs, même si cette année nous sommes privés de nos défilés, nos revendications restent intactes et nous ne manquerons de revenir vers vous.

Dans l'attente d'un échange, veuillez croire, Madame la Députée, en l'assurance de ma considération.

Michèle Picaud
USR-CGT 44